

Résumé épidémiologique hebdomadaire

Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 29 novembre au 5 décembre 2020

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (CCM) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (CCM plus) en date du **8 décembre 2020**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

Faits saillants

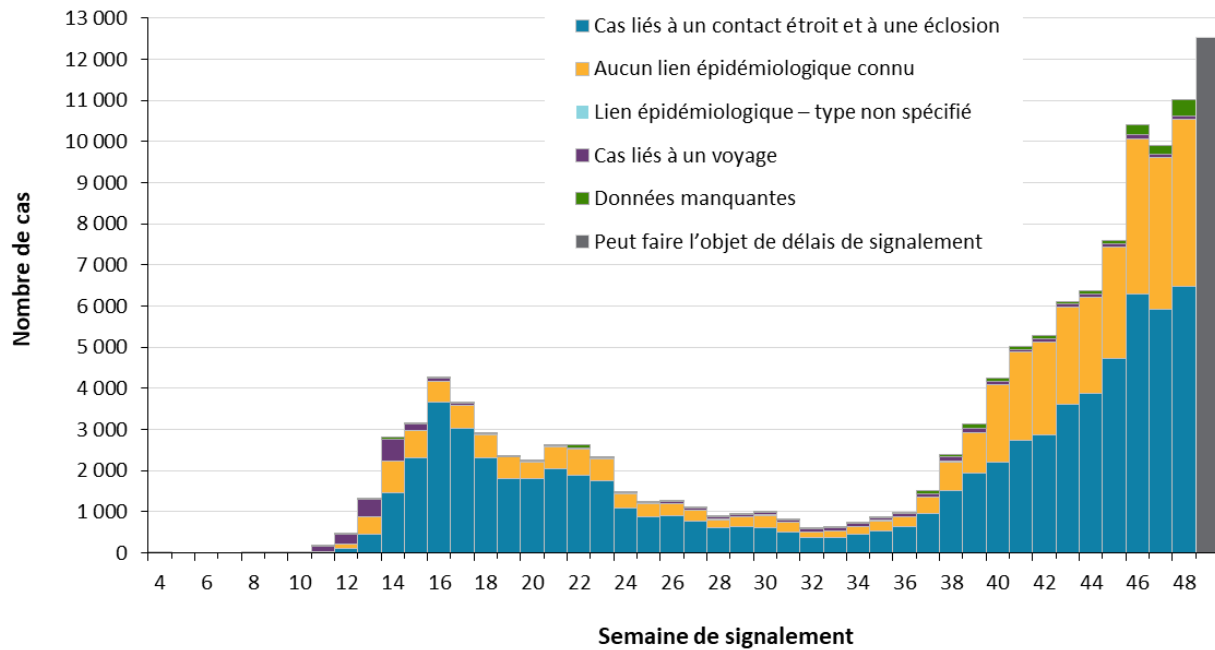
- Un total de 128 759 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 5 décembre 2020.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie entre le 29 novembre et le 5 décembre 2020 (49^e semaine) :
 - au total, 12 519 cas ont été signalés à la santé publique contre 11 017 cas pendant la semaine précédente (du 22 au 28 novembre).
 - Au cours des quatre dernières semaines, plus de 100 décès sont survenus chaque semaine.
 - Bien que les éclosions dans le secteur de l'éducation et dans d'autres milieux représentent la majorité des éclosions signalées ces dernières semaines, une plus grande proportion des cas liés aux éclosions a été signalée dans les foyers de soins de longue durée.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

Nombre de cas au fil du temps

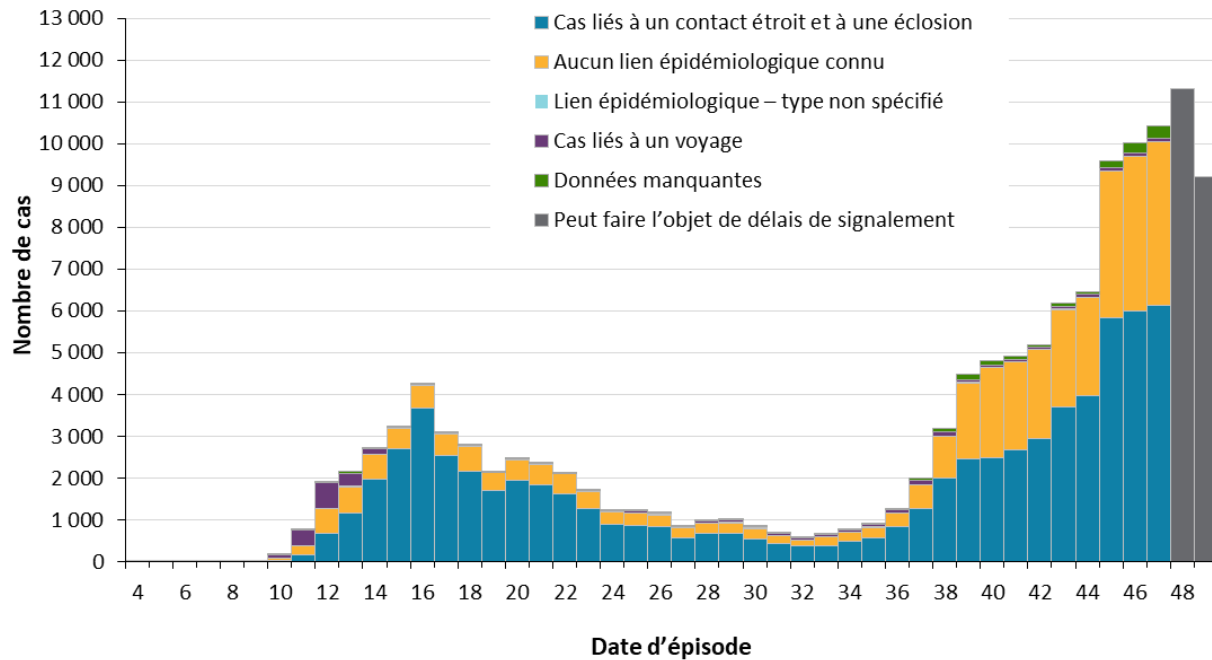
Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d’infection et la date approximative d’apparition des symptômes : Ontario



Remarques : La date d’épisode n’est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d’épisode n’est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d’épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s’échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l’annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus.

Caractéristiques des cas

Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

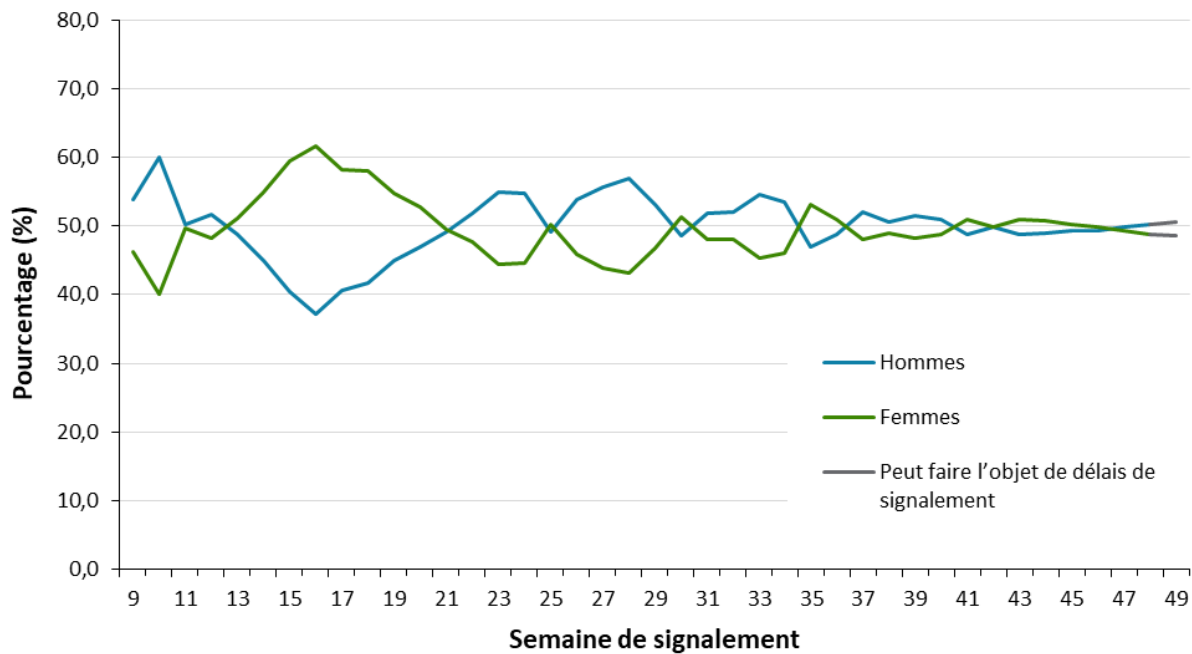
	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 5 décembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	11 017	12 519	128 759	866,2
Hommes	5 536	6 326	62 922	859,7
Femmes	5 381	6 071	65 094	862,7
19 ans et moins	1 559	1 901	15 791	503,5
20 à 39 ans	4 111	4 705	47 149	1 134,4
40 à 59 ans	3 233	3 664	36 848	935,8
60 à 79 ans	1 514	1 709	18 609	629,8
80 ans et plus	599	533	10 343	1 522,7
Nombre de cas rétablis	S. O.	S. O.	112 742	S. O.

Remarques : L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

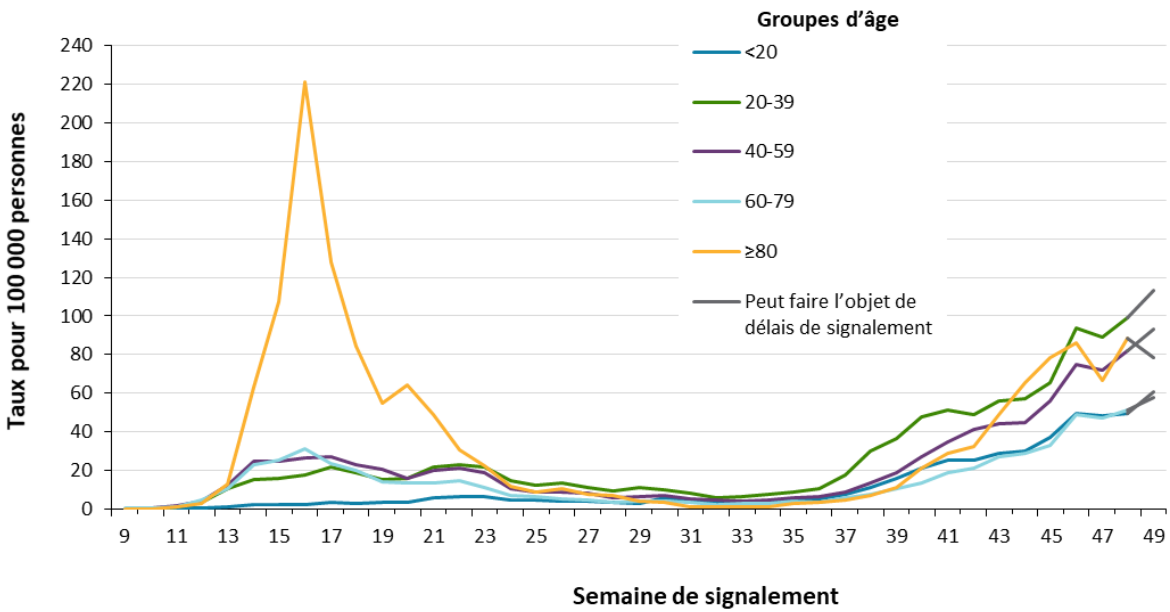
Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

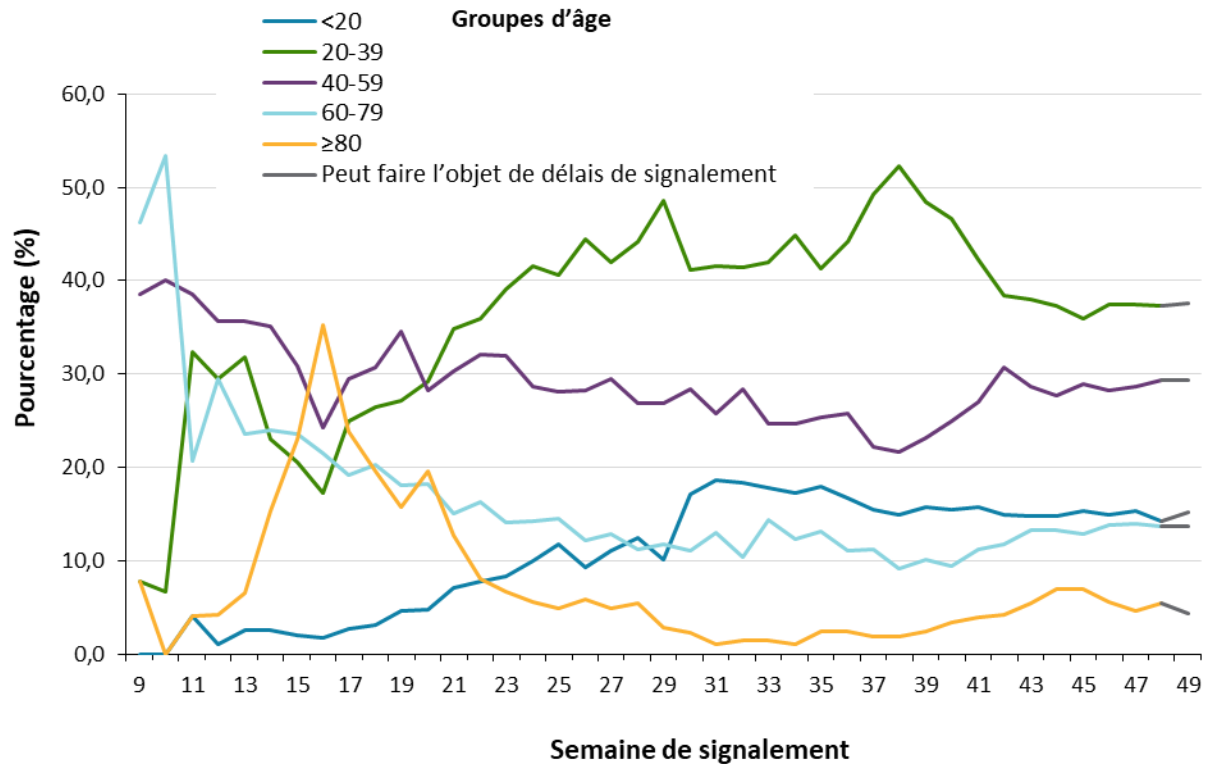
Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

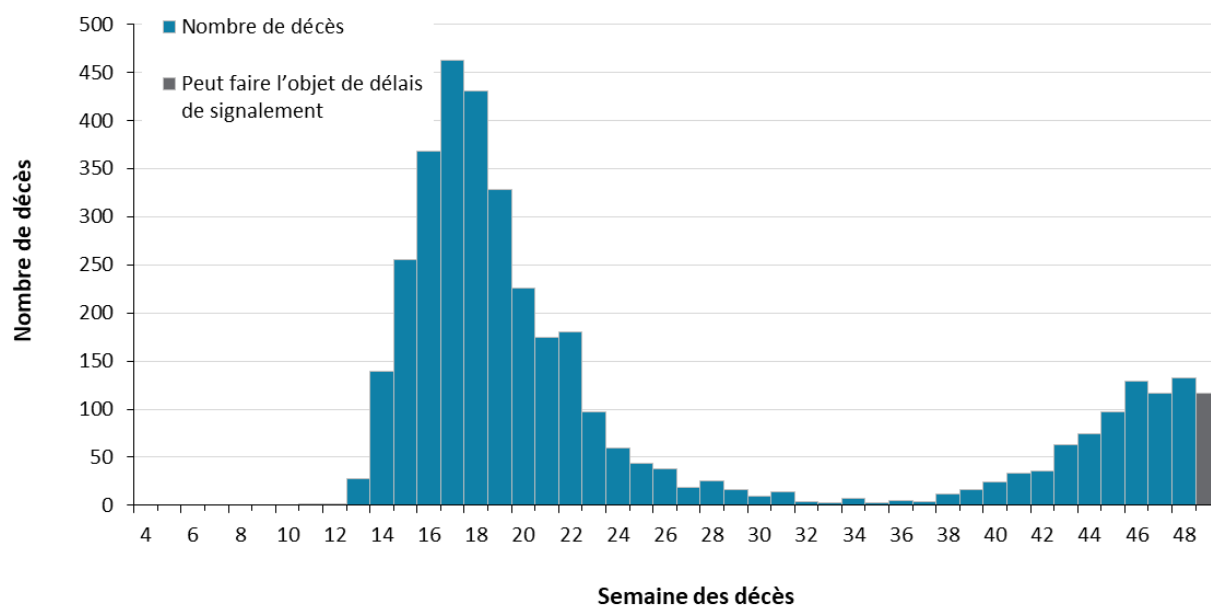


Remarques : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



Remarques : Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario

Décès	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 5 décembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	81	42	3 834	25,8
Hommes	40	20	1 793	24,5
Femmes	39	22	2 009	26,6
19 ans et moins	0	0	1	0,0
20 à 39 ans	1	1	13	0,3
40 à 59 ans	3	2	154	3,9
60 à 79 ans	23	11	1 008	34,1
80 ans et plus	54	28	2 658	391,3

Remarques : L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Exposition

Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	%	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	%	Nombre cumulatif de cas, au 5 décembre	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	83	0,8 %	58	0,5 %	3 356	2,6 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	6 490	58,9 %	6 633	53,0 %	80 664	62,6 %
Lien épidémiologique – type non spécifié	4	0,0 %	103	0,8 %	294	0,2 %
Aucun lien épidémiologique connu	4 055	36,8 %	4 378	35,0 %	41 105	31,9 %
Données manquantes ou inconnues	385	3,5 %	1 347	10,8 %	3 340	2,6 %
Total	11 017		12 519		128 759	

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus.

Sous-groupes démographiques particuliers

Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 5 décembre
Nombre de cas	525	573	10 476
Hospitalisation nécessaire	4	3	277
Soins intensifs	1	0	64

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 5 décembre
Résidents	441	354	8 971
Décès parmi les résidents	37	19	2 405
Travailleurs de la santé	111	137	3 534
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	8

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

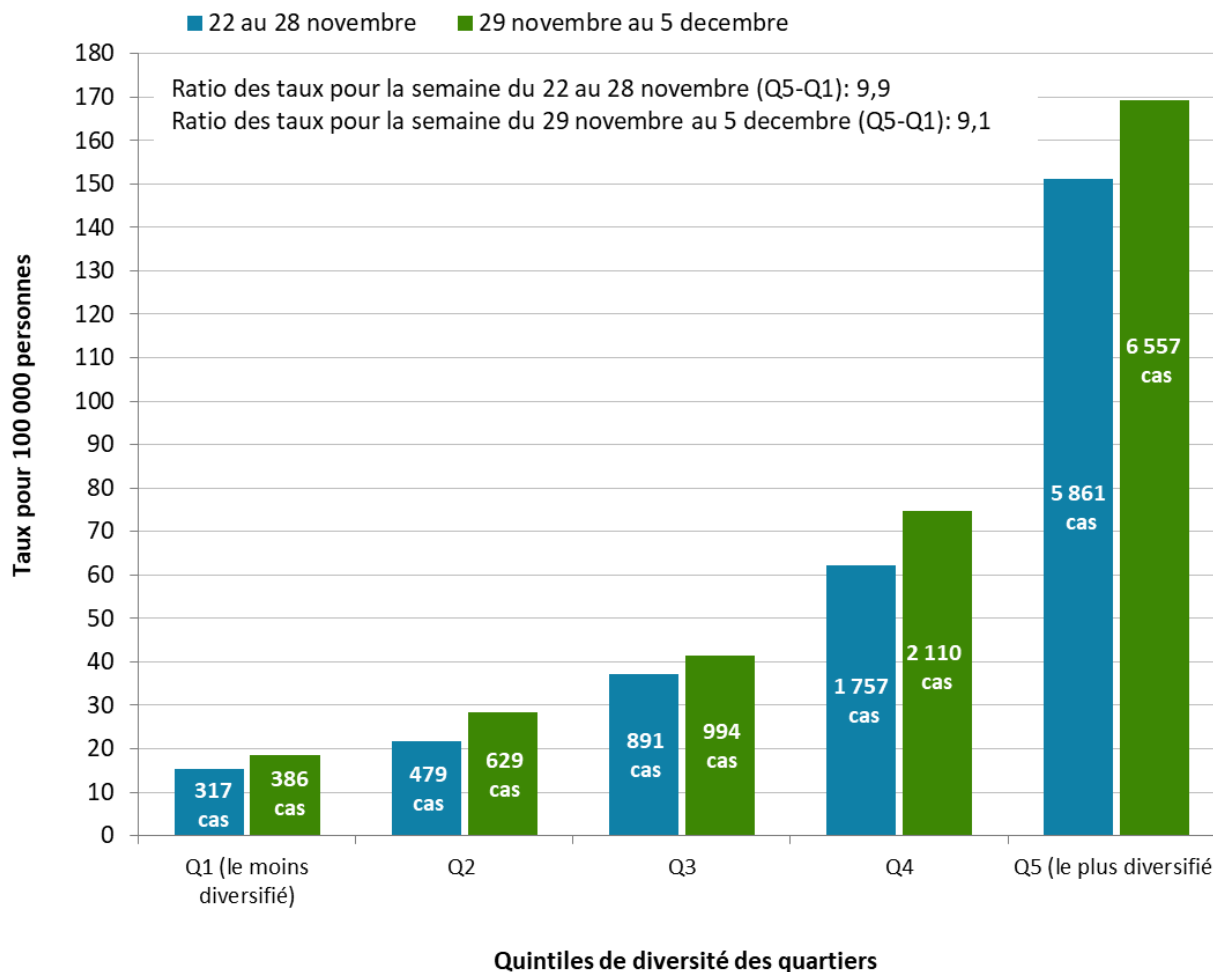
Tableau 6 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario

	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas du 30 août au 5 décembre
Âges : de 4 à 8 ans	296	357	2 366
Âges : de 9 à 13 ans	455	495	3 274
Âges : de 14 à 17 ans	381	484	3 233

Remarques : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36^e semaine (30 août au 5 septembre 2020).

Data Source: CCM plus

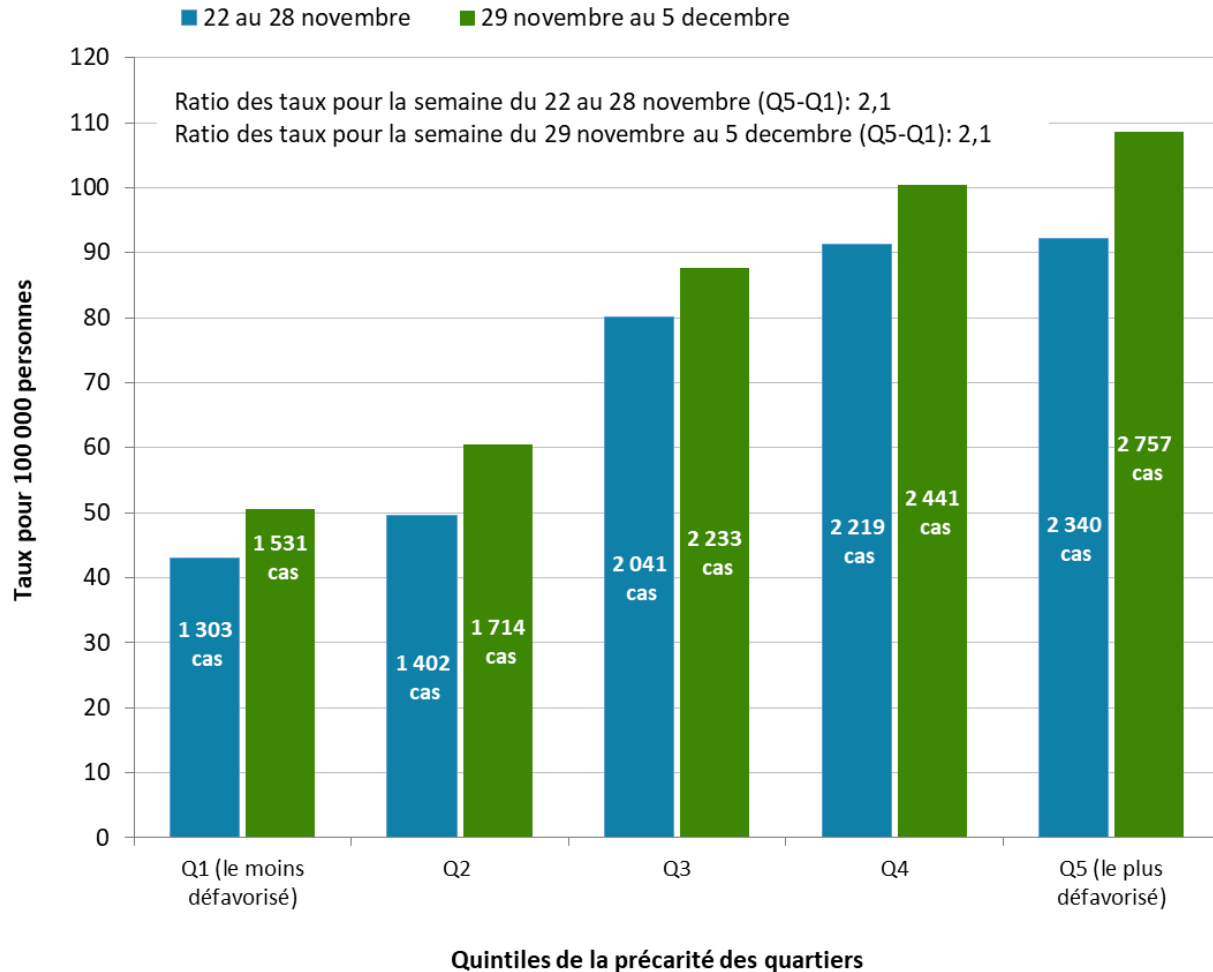
Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 48^e semaine (22 au 28 novembre) et 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre) 2020)



Remarques : La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 48^e semaine (22 au 28 novembre) et 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020)

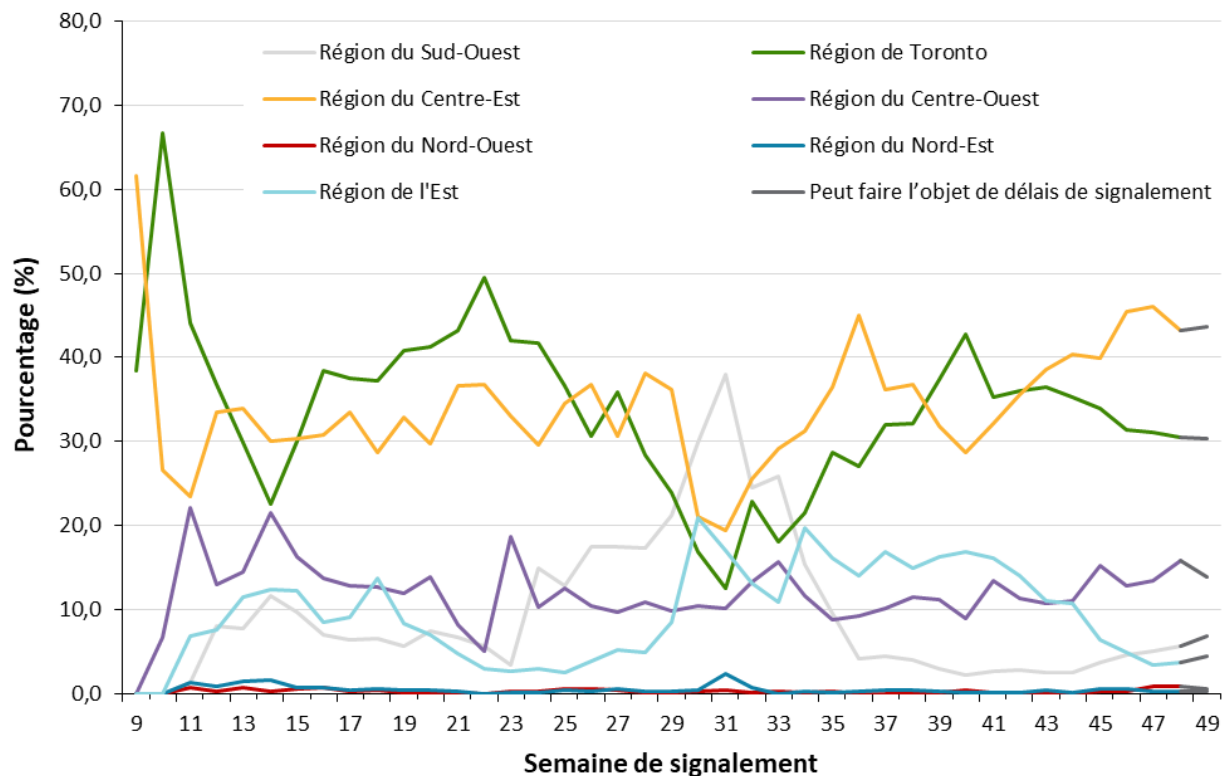


Remarques : La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Répartition géographique des cas

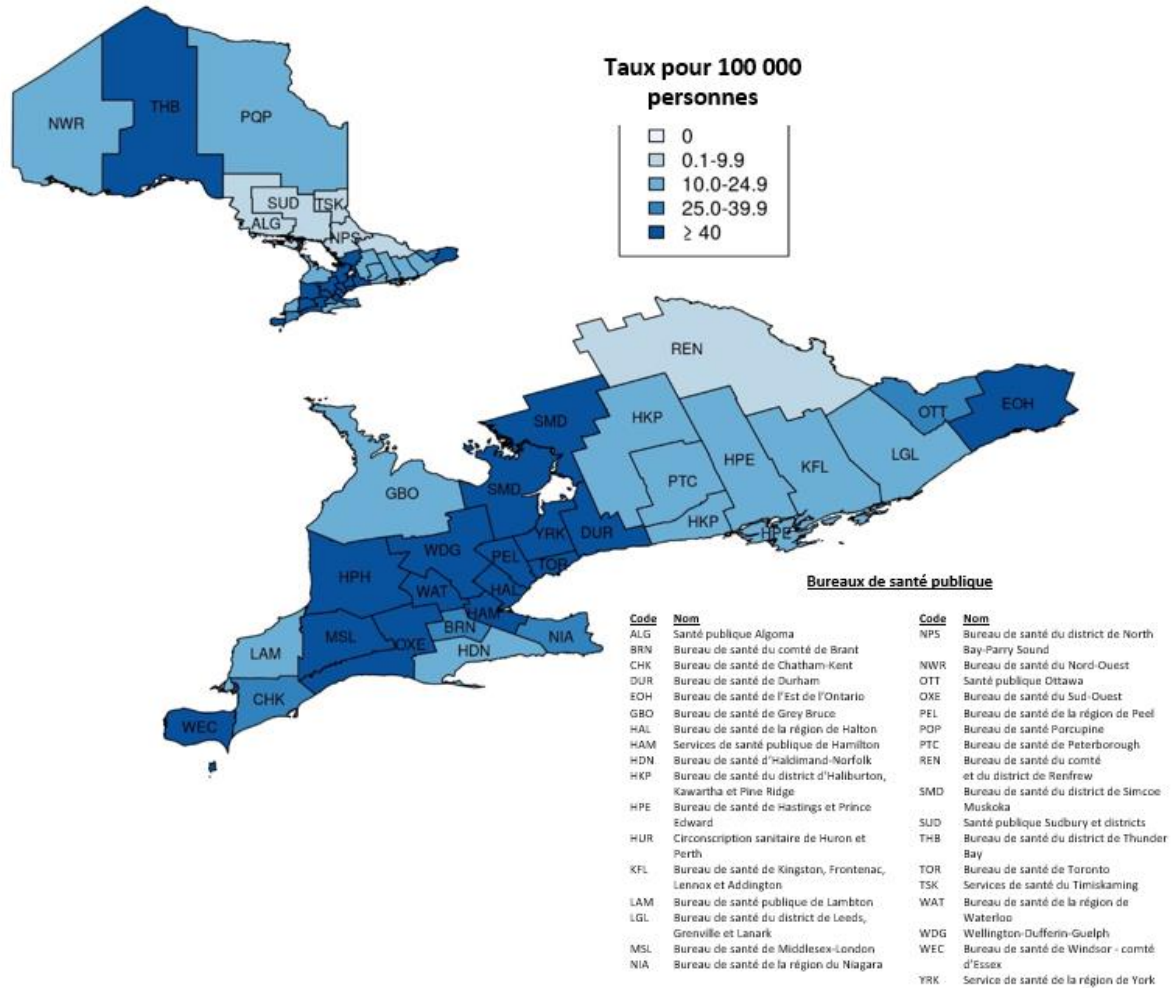
Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 49^e semaine (29 novembre au 5 décembre 2020). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

Source des données : CCM plus

Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 49^e semaine de signalement à un bureau de santé publique (29 novembre au 5 décembre 2020), selon le bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 49^e semaine était de 84,2 cas pour 100 000 personnes.

Source des données : CCM plus

Éclosions

Tableau 7 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 49 ^e semaine 29 novembre au 5 décembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 5 décembre
Établissements fournissant des soins	62	234	1 294
Foyers de soins de longue durée	24	126	733
Maisons de retraite	23	73	373
Hôpitaux	15	35	188
Lieux d'hébergement collectif	28	86	364
Établissements pénitentiaires	0	4	11
Refuges	3	11	75
Foyers de groupe/logements supervisés	19	47	239
Hébergement à court terme	1	3	7
Autres lieux d'hébergement collectif	5	21	32
Établissements d'enseignement	63	182	547
Garderies	12	49	201
Écoles élémentaires*	37	92	246
Écoles élémentaires et secondaires*	2	8	21
Écoles secondaires*	9	29	71
Établissements postsecondaires*	3	4	8
Autres établissements	84	301	1 041
Bars/restaurants/boîtes de nuit	9	18	103
Services médicaux/services de santé	6	13	49
Établissements de services personnels	0	1	8

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 49 ^e semaine 29 novembre au 5 décembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 5 décembre
Établissements de conditionnement physique	1	10	42
Magasins de vente au détail	9	35	103
Autres établissements de loisirs	5	23	59
Lieux de travail - fermes	1	6	42
Lieux de travail - transformation des aliments	6	26	85
Autres types de lieux de travail	43	160	538
Autres	3	6	5
Inconnu	1	3	7
Nombre total d'éclosions	237	803	3 246

Remarque : La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

Tableau 8 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosons selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Cas liés aux éclosons selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas
Établissements fournissant des soins	761	771	17 869
Foyers de soins de longue durée	566	550	13 394
Maisons de retraite	65	90	2 760
Hôpitaux	130	131	1 715
Lieux d'hébergement collectif	101	117	2 121
Établissements pénitentiaires	1	2	128
Refuges	3	5	650
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	51	86	1 082
Hébergement à court terme	3	2	14
Autres lieux d'hébergement collectif	43	22	247
Établissements d'enseignement	188	162	1 589
Garderies	12	22	359
Écoles élémentaires*	127	101	854
Écoles élémentaires et secondaires*	6	9	88
Écoles secondaires*	41	27	269
Établissements postsecondaires*	2	3	19
Autres établissements	542	358	6 387
Bars/restaurants/boîtes de nuit	27	18	376
Services médicaux/services de santé	23	19	158
Établissements de services personnels	0	0	32
Établissements de conditionnement physique	35	3	338
Magasins de vente au détail	61	23	228

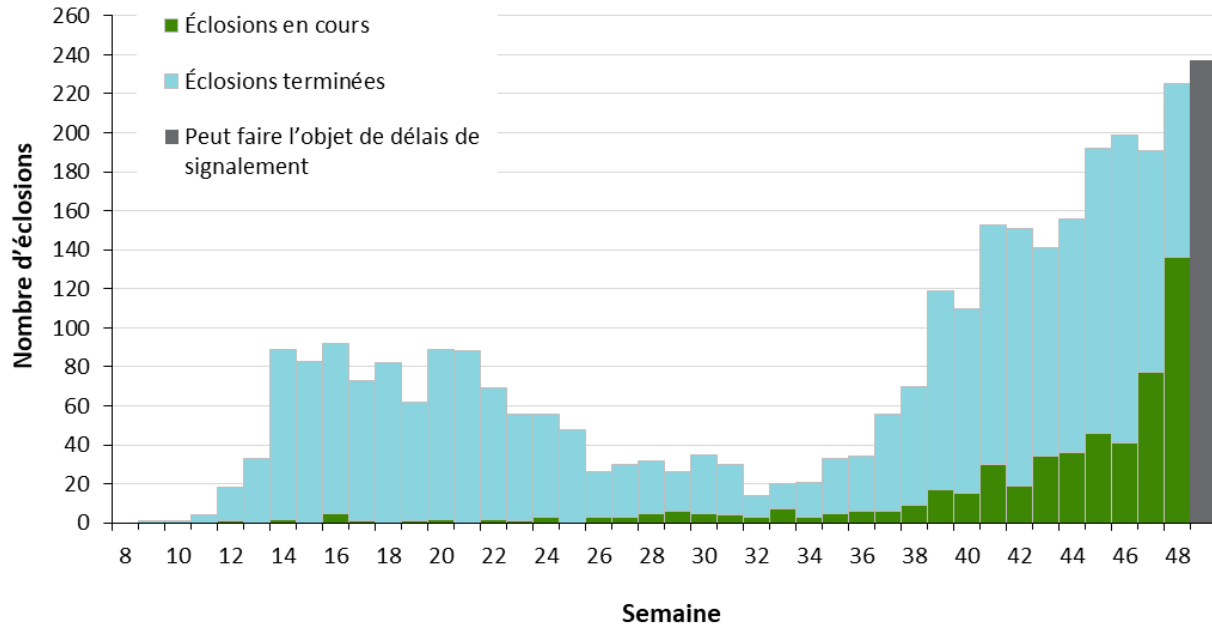
Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine (22 au 28 novembre)	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine (29 novembre au 5 décembre)	Nombre cumulatif de cas
Autres établissements de loisirs	10	16	435
Lieux de travail - fermes	15	18	1 489
Lieux de travail - transformation des aliments	48	37	764
Autres types de lieux de travail	313	209	2 468
Autres	9	15	30
Inconnu	1	0	69
Nombre total d'éclosions	1 592	1 408	27 966

Remarque : Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épicerie, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

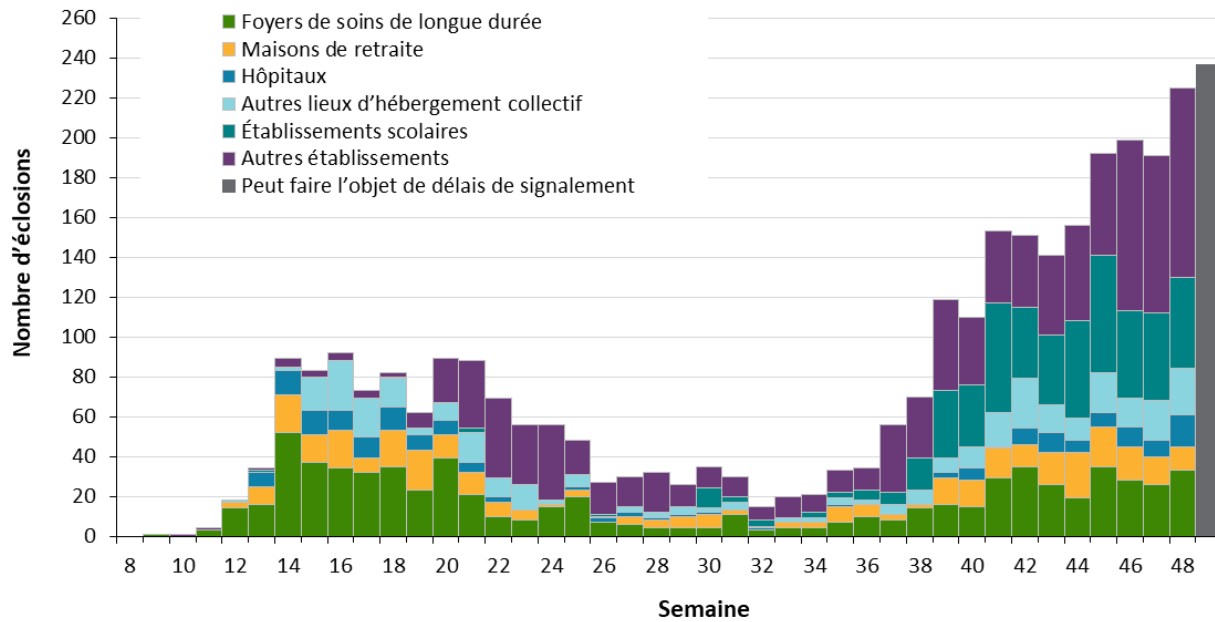
Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent les éclosions dont le dossier est « fermé » dans le CCM plus ou dont la « date de la fin de l'éclosion » est indiquée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 49^e semaine s'est échelonnée du 29 novembre au 5 décembre 2020.

Source des données : CCM plus

Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 49^e semaine s'est échelonnée du 29 novembre au 5 décembre 2020. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

Source des données : CCM plus

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
 - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, **à 15 h, le 8 décembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto et la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDO) de Santé publique Ottawa, **à 14 h, le 8 décembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis le système de gestion des cas et des contacts (CCM) des autres bureaux de santé publique, **à 11 h, le 8 décembre 2020.**
- Le CCM plus (qui comprend le CCM, le SIISP, le CORES, la BDO et le CCMtool) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- La date de référence du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) est de mai 2020.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
 - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
 - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F.

Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le CCM plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-

déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.

- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Dans le CCM plus, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.
- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
 - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le CCM, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
 - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);

- les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le CCM.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le CCM. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le CCM n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
 - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le CCM et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
 - les cas dont la date d'épisode est *le 1^{er} avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;
 - les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1^{er} avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre

d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.

- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
 - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8^e année, de la 9^e à la 12^e année, et de la maternelle à la 12^e année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
 - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le CCM plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée.
- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36^e semaine (30 août au 5 septembre).

Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier

en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).

- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. L'indicateur de lien unique du Fichier de conversion des codes postaux (PCCF+) a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
 - En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

Annexe A

Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 ^{er} février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 ^{er} mars 2020	7 mars 2020	15	32
11	8 mars 2020	14 mars 2020	145	177
12	15 mars 2020	21 mars 2020	448	625
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 326	1 951
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 800	4 751
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 170	7 921
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 272	12 193
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 645	15 838
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 913	18 751
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 345	21 096
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 234	23 330
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 613	25 943
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 614	28 557

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 305	30 862
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 468	32 330
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 233	33 563
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 252	34 815
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 085	35 900
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	866	36 766
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	930	37 696
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	999	38 695
31	26 juillet 2020	1 ^{er} août 2020	802	39 497
32	2 août 2020	8 août 2020	596	40 093
33	9 août 2020	15 août 2020	614	40 707
34	16 août 2020	22 août 2020	725	41 432
35	23 août 2020	29 août 2020	858	42 290
36	30 août 2020	5 septembre 2020	969	43 259
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 503	44 762
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 383	47 145
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 136	50 281
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 255	54 536
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 029	59 565
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 273	64 838
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 111	70 949
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 376	77 325
45	1 ^{er} novembre 2020	7 novembre 2020	7 594	84 919
46	8 novembre 2020	17 novembre 2020	10 405	95 324

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
47	15 novembre 2020	21 novembre 2020	9 899	105 223
48	22 novembre 2020	28 novembre 2020	11 017	116 240
49	29 novembre 2020	5 décembre 2020	12 519	128 759

Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 ^e semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	20	22,8	9	10,3
Bureau de santé du district de Thunder Bay	79	52,7	63	42,0
TOTAL NORD-OUEST	99	41,7	72	30,3
Santé publique Algoma	2	1,7	1	0,9
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	14	10,8	9	6,9
Bureau de santé de Porcupine	0	0,0	10	12,0
Santé publique Sudbury et districts	11	5,5	5	2,5
Services de santé du Timiskaming	0	0,0	2	6,1
TOTAL NORD-EST	27	4,8	27	4,8
Santé publique Ottawa	287	27,2	313	29,7
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	60	28,7	121	58,0
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	30	17,8	38	22,6
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	23	10,8	44	20,7
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	10	5,8	37	21,4
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	5	4,6	6	5,5
TOTAL EST	415	21,5	559	29,0
Bureau de santé de Durham	397	55,7	606	85,1

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 ^e semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	25	13,2	35	18,5
Bureau de santé de la région de Peel	3 003	187,0	3 233	201,3
Bureau de santé de Peterborough	20	13,5	16	10,8
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	188	31,4	258	43,0
Service de santé de la région de York	1 121	91,5	1 326	108,2
TOTAL CENTRE-EST	4 754	106,1	5 474	122,2
Bureau de santé de Toronto	3 357	107,6	3 795	121,6
TOTAL TORONTO	3 357	107,6	3 795	121,6
Bureau de santé de Chatham-Kent	15	14,1	31	29,2
Bureau de santé de Grey Bruce	41	24,1	36	21,2
Bureau de santé de Huron-Perth	53	37,9	61	43,6
Bureau de santé publique de Lambton	7	5,3	20	15,3
Bureau de santé de Middlesex-London	117	23,1	220	43,3
Bureau de santé du Sud-Ouest	58	27,4	88	41,6
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	332	78,1	399	93,9
TOTAL SUD-OUEST	623	36,8	855	50,6
Bureau de santé du comté de Brant	64	41,2	53	34,1

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 48 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 48 ^e semaine	Cas signalés pendant la 49 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 ^e semaine
Services de santé publique de Hamilton	449	75,8	478	80,7
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	28	24,5	24	21,0
Bureau de santé de la région de Halton	351	56,7	380	61,4
Bureau de santé publique de la région du Niagara	153	32,4	163	34,5
Bureau de santé de la région de Waterloo	527	90,2	442	75,6
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	170	54,5	197	63,2
TOTAL CENTRE-OUEST	1 742	61,1	1 737	61,0
TOTAL ONTARIO	11 017	74,1	12 519	84,2

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 29 novembre au 5 décembre 2020. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à cd@oahpp.ca.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.